

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Sylvain Thévoz, Patricia Bidaux, Jocelyne Haller, Didier Bonny, Léna Strasser, Bertrand Buchs, Amanda Gavilanes, Pierre Vanek, François Lefort, Jean-Marc Guinchard, Grégoire Carasso, Nicole Valiquer Grecuccio, Diego Esteban, Christina Meissner, Marta Julia Macchiavelli, Thomas Wenger, Jean-Charles Rielle

Date de dépôt : 17 mai 2022

Proposition de motion

pour une orientation rapide et efficace des primo-arrivants ukrainiens à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'article 12 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999 ;
- les articles 38 et 39 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;
- les engagements pris par le Conseil d'Etat concernant l'accueil des réfugiés ukrainiens ;
- la résolution R 989 adopté le 17 mars 2022 par le Grand Conseil ;
- l'état de détresse et d'extrême vulnérabilité des réfugiés ukrainiens arrivant à Genève ;
- la délégation, depuis mars 2022, du primo-accueil des réfugiés à Genève dans un lieu d'accueil (*welcome center*) à la gare Cornavin géré par des bénévoles, la fragilité de ce dispositif ;
- le risque que le *welcome center* de la gare ne ferme, et que les personnes qui arrivent à Genève ne puissent obtenir l'aide dont ils ont urgemment besoin ;

- les risques d’errance, d’abus, de traite et d’exposition à des violences auxquelles cette population est exposée sans prise en charge rapide et coordonnée,

invite le Conseil d’Etat

- à pérenniser le *welcome center* de la gare de Cornavin ;
- à donner aux bénévoles œuvrant au *welcome center* les moyens d’assurer un accueil digne et leur assurer le soutien de professionnels formés ;
- à s’assurer que toute personne qui arrive à Genève puisse être rapidement et immédiatement informée de ses droits et devoirs ainsi que des moyens d’obtenir l’aide adéquate ;
- à étudier le fait d’établir un *welcome center* à l’aéroport de Cointrin et à la gare routière place Dorcière, à tout le moins y installer une signalétique adéquate, afin que chaque personne qui arrive à Genève soit informée des lieux et des moyens d’obtenir de l’aide, selon sa condition et son statut ;
- en cas de recours à des associations, que les personnes qui effectuent ces tâches soient correctement rémunérées et formées.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Comme le rappelle le site « Solidarité Ukraine » mis en place par l'Hospice général, « Face à l'escalade des conflits armés en Ukraine depuis le 24 février, Genève affirme son attachement à la paix ainsi que son soutien et sa solidarité à l'égard de la population ukrainienne. Considérant l'ampleur de l'exode et de la crise humanitaire qui se profile, le Conseil d'Etat, les acteurs institutionnels et le tissu associatif genevois se mobilisent et s'organisent pour accueillir les personnes déplacées en provenance d'Ukraine. Le canton sollicite aussi la générosité de la population genevoise pour laquelle une ligne verte Solidarité Ukraine 0800 900 995 a été mise en place par l'Hospice général pour informer, orienter et structurer les aides citoyennes spontanées. Ce site vient en complément de la **Hotline « Solidarité Ukraine »** qui répond aux questions de la population genevoise sur l'accueil des réfugiés ukrainiens. »

Il est rappelé sur ce site que « la gare de Cornavin (la gare principale de Genève), des bénévoles du comité Ukraine et de Free Ukraine vous accueillent tous les jours. Ils vous donneront les informations dont vous avez besoin et vous pourrez vous reposer dans la salle dont ils disposent avant de vous rendre dans un CFA. Si vous arrivez la nuit ou qu'aucun bénévole n'est présent, vous pouvez vous adresser en cas de besoin à un agent de la gare ou contacter le Hotspot Solidarité Ukraine. »¹

Ainsi, depuis le mois de mars, un accueil 7j/7 de 8h du matin à 22h est effectué par des bénévoles. Après négociation, l'Hospice général s'est engagé à verser 15 000 francs aux organisations qui gèrent cet accueil bénévole. Toutefois, l'ampleur de la tâche est titanesque. Les bénévoles s'épuisent, la sécurité est garantie au prix d'efforts conséquents ; la gestion d'un tel lieu et le suivi des bénévoles afin de garantir un lieu sécurisé sont très importants. Les tâches de coordination et la responsabilité d'un tel lieu ne ressortent clairement pas du bénévolat, mais d'une responsabilité de l'Etat. La délégation de responsabilité qu'opère l'Etat au *welcome center* si elle peut s'expliquer dans l'urgence de la situation devient discutable dans la durée. Surtout, la pérennité du projet n'est à ce jour pas garantie. Les derniers mois ont démontré que, si l'urgence a pu imposer de s'appuyer sur les bonnes volontés disponibles, le basculement dans un temps long de cette situation de crise implique désormais un autre engagement.

¹ <https://solidariteukraine.ch/informations-generales/>

Le *welcome center* fonctionne véritablement comme un lieu où les personnes qui ont été accueillies reviennent, faisant part de leurs difficultés, retournant y chercher de la nourriture ou des réponses à leurs difficultés sociales. On constate donc l'importance du premier contact et du lien qui se tisse à cet endroit. Le positionnement central, à la gare, du *welcome center* aide clairement à une bonne prise en charge. Face à des personnes désorientées et en recherche de repères, établir un *welcome center* clairement identifié, avec des travailleuses et travailleurs de l'Hospice général donnant des informations de qualité, nous semble très important. Nous avons pu constater, dans d'autres villes de Suisse ou d'Europe, l'importance d'avoir des lieux d'accueil de qualité dans les points d'arrivées des réfugié-e-s. Cela est fondamental afin de transmettre les bonnes informations et d'orienter correctement les personnes.

En observant les statistiques, on constate, en date du 15 mai, que 2512 personnes ont un permis S attribué à Genève (source du SEM).

Lits occupés – Hospice général & hôtels partenaires : 318

Lits occupés – Palexpo (inclus les accueils/arrivées tardives à Palexpo) : 141

Lits occupés – autres / logements privés (source : Hospice général) : 1779

Lits occupés – familles d'accueil OSAR (source : Hospice général) : 182

Total lits occupés : 2420

Il y a un décalage très important entre les personnes qui ont pu être logées par l'Hospice général et celles qui se sont débrouillées par leurs propres moyens ou en activant les réseaux de la solidarité pour être logées, avec tous les risques de fragilité que cela comporte. Là encore, une bonne primo-orientation et un accueil immédiat par l'HG pourraient permettre de stabiliser et faciliter l'intégration des réfugié-e-s ukrainien-ne-s dès leur arrivée à Genève, sans perte de temps. Surtout, on constate que l'immense majorité est « logée » chez des privés, ce qui est vague, et revient aussi parfois à être très mal logé dans des situations très précaires, voire potentiellement abusives. Certaines de ces personnes « logées » reviennent au *welcome center*, car c'est le seul endroit où elles peuvent parler de leurs soucis, et trouver parfois dans l'urgence des personnes qui leur cherchent des solutions de rechange. Tout cela se passe relativement loin du suivi de l'HG et rajoute de la complexité à l'accueil effectué dans ce lieu.

En regard de cet exposé des motifs, de la complexité de cette situation, de l'expertise développée et des compétences réunies en ce lieu, nous attendons du Conseil d'Etat qu'il se mobilise afin de donner aux bénévoles œuvrant au *welcome center* les moyens d'assurer un accueil digne et leur assurer le soutien de professionnel-le-s formé-e-s.